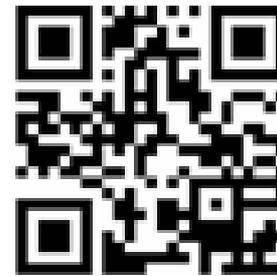


BULLETIN D'INFORMATIONS MAIRIE D E GRAMONT



Juin 2019

Le mot du Maire

L'épisode caniculaire qui a sévi ces derniers jours nous montre que les temps changent, même si certains en doutent encore...

Ce qui est probablement vrai pour notre climat l'est tout autant pour notre vie de tous les jours et nous devons nous poser des questions sur l'avenir de communes telles que la notre.

Bien que le Président de la République ait promis qu'il n'y aurait plus de fermeture de classes ; il semble qu'à la rentrée prochaine 360 sur tout le territoire national n'auront pas un effectif suffisant pour exister encore.

Cet exemple, pour la scolarité, peut être appliqué à toutes les problématiques administratives que chacun de nous rencontre régulièrement.

Mais que faire pour enrayer la désertification des campagnes au profit de ces aspirateurs que sont les grandes métropoles ?

La mise en service des moyens de communication performants, tels que la fibre, peuvent certainement favoriser le maintien de quelques familles...

Le développement du tourisme, et Gramont a de beaux atouts en mains, peut également contribuer à soutenir l'économie d'un village.

Mais dans tous les cas, nous ne retrouverons pas le dynamisme des années passées et il est évident qu'à terme la façon de gérer les communes de petite taille évoluera au détriment de leur indépendance et des services de proximité qu'elles offraient.

C'est pourquoi, après que la commune ait entrepris les travaux de rénovation de la salle des fêtes, des ruelles du village et des appartements communaux, je me suis attaché à tout faire pour réaliser les derniers aménagements susceptibles de mettre en valeur notre village et renforcer l'attrait touristique qu'il suscite.

Les travaux qui débutent maintenant devraient y contribuer.

Ceux-ci ne se feront pas sans quelques difficultés mais soyez assurés que les équipes en place mettront tout en œuvre pour qu'elles restent acceptables.

La première tranche devrait, sauf aléa, être terminée pour la fin de l'année.

Je vous souhaite malgré tout de passer un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Bien sincèrement
Claude TRIFFAULT

BUDGET 2019

| Dépenses de fonctionnement | |
|---|--------------------|
| Charges à caractère général | 266410.87 € |
| <i>Participation frais scolaires</i> | 40000.00 € |
| <i>Electricité, carburants, fournitures, petit matériel...</i> | 5700.00 € |
| <i>Entretien et réparations bâtiments communaux, matériel et assurances...</i> | 204950.87 € |
| <i>Honoraires, téléphone, timbres, cotisations diverses, abonnements...</i> | 12050.00 € |
| <i>Taxes foncières, droit de bail...</i> | 3710.00 € |
| | |
| Charges de personnel | 37500.00 € |
| Atténuation de produits | 13026.00 € |
| <i>Reversement fiscalité</i> | |
| Charges de gestion courante | 27028.00 € |
| <i>Indemnités élus, service incendie, subventions, participation syndicats...</i> | |
| Charges financières | 2100.00 € |
| TOTAL GENERAL DEPENSES fonctionnement | 346064.87 € |

| Recettes de fonctionnement | |
|--|--------------------|
| Produit des services | 1830.00 € |
| <i>Concessions cimetière, droit de stationnement, remboursement frais hors personnel,...</i> | |
| | |
| Atténuation de Charges | 13728.00 € |
| <i>Remboursement salaire agent accueil de l'agence postale</i> | |
| Impôts et taxes | 50186.00 € |
| Dotations et participations Etat | 47558.00 € |
| Loyers communaux | 12320.00 € |
| Excédent antérieur de fonctionnement reporté | 220442.87 € |
| Produits exceptionnels | 0,00 € |
| | |
| TOTAL GENERAL RECETTES fonctionnement | 346064.87 € |

| Dépenses d'investissement | |
|--|--------------------|
| Remboursement d'emprunt | 12000.00 € |
| Dépôt et cautionnement | 1027.00 € |
| | |
| Aménagement terrain | 333323.56 € |
| <i>Bâtiments publics</i> | 330323.56 € |
| <i>Accessibilité</i> | 3000.00 € |
| | |
| Réseaux de voirie | 0,00 € |
| Eclairage public et autres réseaux | 0,00 € |
| | |
| Réparation bornes entrée village | 0,00 € |
| | |
| Reste à réaliser de 2018 : | 25000.00 € |
| | |
| TOTAL GENERAL DEPENSES investissement | 371350.56 € |

| Recettes d'investissement | |
|--|--------------------|
| FCTVA | 5532.79 € |
| Emprunt | 100000.00 € |
| DETR : aménagements urbains | 37500.00 € |
| Région : aménagements urbains | 19800.00 € |
| DSIL : aménagements urbains | 32364.00 € |
| | |
| Dépôt et cautionnement | 1027.00 € |
| | |
| Excédent antérieur d'investissement reporté | 175126.77 € |
| | |
| Reste à réaliser de 2018 : | 0,00 € |
| | |
| TOTAL GENERAL RECETTES investissement | 371350.56 € |

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se sont déroulées le dimanche 26 mai 2019.

En voici les résultats pour la commune de Gramont :

Inscrits : 109

Votants : 73

Blancs : 1

Exprimés : 72

| N° Panneau | Liste conduite par | Voix |
|------------|------------------------------------|------|
| 1 | Mme AUBRY Manon | 0 |
| 2 | Monsieur DE PREVOISIN Robert | 0 |
| 3 | Monsieur CAMUS Renaud | 0 |
| 4 | Madame MARIE Florie | 1 |
| 5 | Madame LOISEAU Nathalie | 25 |
| 6 | Monsieur TRAORE Hamada | 0 |
| 7 | Monsieur PHILIPPOT Florient | 0 |
| 8 | Monsieur ALEXANDRE Audric | 0 |
| 9 | Monsieur BOURG Dominique | 2 |
| 10 | Monsieur VAUCLIN Vincent | 0 |
| 11 | Monsieur LAGARDE Jean-Christophe | 2 |
| 12 | Monsieur GLUCKSMANN Raphaël | 6 |
| 13 | Monsieur GERNIGON Yves | 0 |
| 14 | Monsieur HELGEN Gilles | 0 |
| 15 | Monsieur DUPONT-AIGNAN Nicolas | 4 |
| 16 | Madame CAILLAUD Sophie | 0 |
| 17 | Madame DELPHEL Thérèse | 0 |
| 18 | Madame ARTHAUD Nathalie | 0 |
| 19 | Monsieur BROSSAT Ian | 3 |
| 20 | Monsieur ASSELINEAU François | 0 |
| 21 | Monsieur HAMON Benoit | 1 |
| 22 | Madame TOMASINI Nathalie | 0 |
| 23 | Monsieur BARDELLA Jordan | 13 |
| 24 | Madame CORBET Cathy Denise Ginette | 0 |
| 25 | Monsieur SANCHEZ Antonio | 0 |
| 26 | Monsieur DIEUMRGARD Pierre | 0 |
| 27 | Monsieur CHALENCON Christophe | 0 |
| 28 | Monsieur LALANNE Francis | 0 |
| 29 | Monsieur BELLAMY François-Xavier | 3 |
| 30 | Monsieur JADOT Yannick | 8 |
| 31 | Madame THOUY Hélène | 4 |
| 32 | Monsieur BIDOUE Olivier | 0 |
| 33 | Monsieur PERSON Christian Luc | 0 |
| 34 | Monsieur AZERGUI Nagib | 0 |

TRAVAUX

ACCES TOURISTIQUE ET AMENAGEMENT PIETONS ET PAYSAGER :

Permis d'aménager :

Celui-ci a été délivré le 12 février 2019 sans réserves, c'est une bonne nouvelle.

Fouilles archéologiques :



Elles se sont déroulées du 4 au 5 mars sous la directive de l'INRAP.

Celles-ci ont révélé l'absence totale de vestige à l'emplacement de la future voirie.

Recherche de la présence d'amiante dans les enrobés de la voirie existante à démolir :

Cette recherche a été menée, sur notre commande, par le Cabinet IM'EXPERT de Valence d'Agen le 12 mars 2019.

Huit prélèvements ont été faits en divers emplacements de la voirie entre les parkings et le château.

Les analyses se sont révélées totalement négatives.

Un résultat positif sur l'une de ces deux opérations aurait condamné définitivement le projet.

Dernière demande de subvention :

Toutes les aides locales, régionales ou nationales ont été demandées et obtenues avec plus ou moins de bonheur.

Il restait à solliciter l'aide de l'Europe, démarche qui ne pouvait être entreprise qu'après réponse de tous nos interlocuteurs.

Le dossier est pratiquement terminé et devrait être déposé dans les jours qui viennent.

Résultat appel d'offre :

L'ouverture des plis était fixée au 7 février 2019.

Il y avait deux lots à pourvoir : le lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers et le n°2 : Gros Œuvre.

Seul le lot N°1 a été validé en première demande et il a fallu un second appel d'offre pour qualifier une entreprise pour le second.

Le lot n°1 a été attribué à la Société ESBTP, même entreprise que pour la rénovation des ruelles en 2014, et lot n°2 à la Société CMPGB.

Les ordres de service sont lancés, le premier coup de pioche a été donné jeudi 4 juillet avec un temps de vacances puis une reprise début septembre.

Sauf aléa, l'achèvement de la tranche ferme, qui comprend principalement, la création de la voirie nouvelle, la rénovation des stationnements et des toilettes de l'école, devrait être achevée pour la fin de l'année.

La décision de réaliser les tranches 2 et 3 dépendra du résultat de la demande de subvention à l'Europe.

VIE LOCALE

Cambriolage à l'agence Postale :



L'agence postale a été cambriolée dans la nuit du 11 au 12 février 2019.

Les voleurs ont emporté un des coffres après être entrés par effraction dans les locaux.

Celui-ci contenait les timbres et les espèces nécessaires au fonctionnement courant de l'agence.

La gendarmerie est intervenue et a mené son enquête en indiquant que ce type d'opération était le fait d'une bande organisée sévissant dans notre région.

Depuis cette date un système de sécurité a été mis en service et l'agence ne conserve plus d'espèces.

Un camion-citerne pour le SDIS de St Clar :



Le centre de secours de Saint Clar (qui intervient pour Gramont en premier appel) a été doté d'un CCGC : Camion Citerne Grande Capacité de 9500 litres.

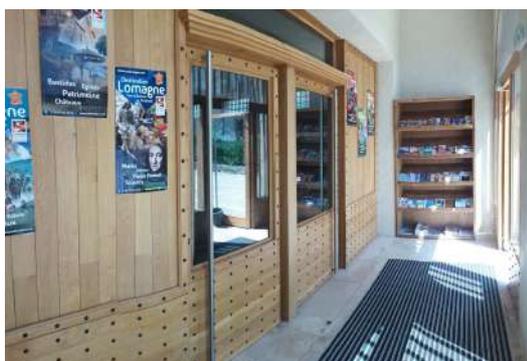
Ce véhicule est intéressant pour nos pompiers du fait de la mauvaise qualité des bornes incendie de nos campagnes.

Il s'agit d'un véhicule de ripage venu de Masseube qui l'avait reçu de Mirande.

Il date de l'année 2007 et a 8500 Kms au compteur.

Il a belle allure !

Un nouvel espace d'information :



Un nouveau présentoir pour les documents administratifs et touristiques est maintenant installé dans le sas de la salle des fêtes.

Celui-ci a été fabriqué et mis en place par les soins de Christian DONNET, Conseiller municipal passionné de menuiserie.

Cette situation devrait permettre au plus grand nombre de trouver l'actualité du moment sans être contraint par les horaires de Mairie limités au mardi après-midi.

Ce dispositif devrait être complété par une signalétique adaptée informant les Gramontois et les visiteurs de la présence de cet espace.

Bravo au menuisier !

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Aménagement urbains :



La promenade autour du château a été agrémentée par un banc de bois et de pierre destiné à permettre un temps de repos ou de méditation aux visiteurs.

Il est installé face au parc et domine le paysage, dépourvu à cet endroit, de tout aléa visuel tel que lignes électriques ou téléphoniques.

Un régal pour les yeux !

Sans commentaires :



Et le tri sélectif continue !

GAÏA et les personnes chargées de collecter les ordures ménagères remercient chaleureusement les auteurs de cette participation !

Un petit rappel qui ne coûte rien :



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Tout producteur de déchet est concerné, qu'il soit particulier, entreprise, exploitant agricole et forestier, collectivité territoriale.

Pourquoi ?

Le brûlage des déchets verts à l'air libre émet de nombreux polluants toxiques pour l'être humain et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou le bois traité.

Pour ces déchets, les solutions alternatives existent, elles consistent à broyer, composter et à défaut évacuer vers la déchetterie la plus proche.

Pour ce qui concerne les déchets agricoles :

Une filière a été mise en place avec des eco-contributions sous l'égide d'Avilor.

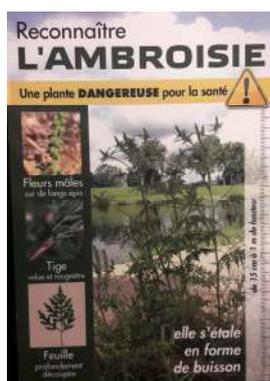
Celle-ci peut collecter :

- Les emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP), de produits fertilisants et amendements (EVPF), de semences (EVSP), de produits d'hygiène pour l'élevage laitier (EVPHEL),
- Les produits phytopharmaceutiques non-utilisables (PPNU),
- Les équipements de protection individuelle (EPI),
- Les ficelles et filets de balles rondes (FIFU),
- Les filets para grêles (FILPRAU),
- Les effluents des traitements phytopharmaceutiques.

Pour plus de précisions, les agriculteurs peuvent prendre contact avec leur distributeur.

En cas de non respect de l'interdiction de brûler des déchets verts la contravention peut atteindre 450 euros.

Une plante envahissante à surveiller :



ALERTE A L'AMBROISIE :

OUVREZ L'ŒIL !

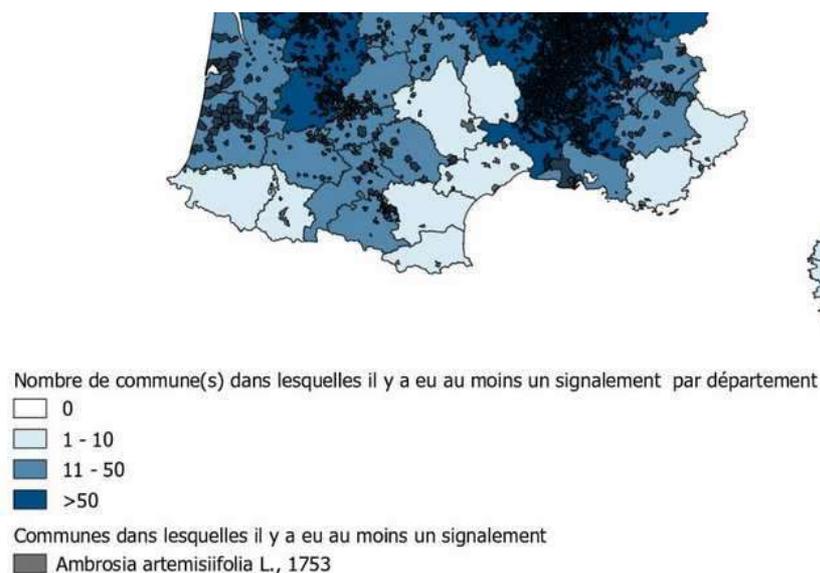
Le pollen émis par plusieurs ambrosies est hautement allergisant pour l'homme et entraîne diverses réactions allergiques ainsi que, chez de nombreuses personnes, l'apparition ou l'aggravation de l'asthme.



Les réactions les plus couramment observées sont les suivantes :

- **RHINITE** (dans 90% des cas) : éternuements en salves avec démangeaisons du nez qui coule beaucoup et se bouche,
- **CONJONCTIVITE** (75%) : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils démangent,
- **TRACHÉITE** (50%) : toux sèche,
- **ASTHME** (50%) : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles,
- **URTICAIRE** (10%) : rougeur, œdème, démangeaisons.

Cartographie des lieux infectés dans le sud de la France :



Que faire en cas de constat de la présence de ce végétal ?

Sur ma propriété : [je l'arrache !](#)

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : [je l'arrache !](#)

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :

- Onglet signalement de ce site,
- Application mobile Signalement Ambroisie,
- Mél : contact@signalement-ambroisie.fr ,
- Téléphone : [0 972 376 888](tel:0972376888).

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

INFORMATIONS GENERALES

Alerte canicule 2019 :

Pour la période qui vient de s'achever :

Météo France a levé les vigilances orange et jaune liées à la canicule, par conséquent, le préfet de Tarn-et-Garonne a décidé de lever le niveau 3 - alerte - du plan canicule.

Compte tenu de la rare intensité de l'épisode, il est néanmoins nécessaire de rester vigilants sur le risque d'effet rebond et son impact sanitaire".

Dans tous les cas rester attentifs à vos voisins isolés.



Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

La chaleur fatigue toujours

Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

ATTENTION : des démarchages téléphoniques frauduleux :



Il nous a été signalé sur la commune que des opérateurs téléphoniques se font passer pour le Conseil départemental, mais ne savent pas répondre quand on leur demande de quel département il s'agit !

Ces appels ont lieu à tout moment de la journée avec des numéros différents comme 05 53 51 07 33 ou 05 87 65 40 35 et d'autre 05 49... et parfois même la nuit vers 2H00 du matin.

Ce qu'en dit le Ministère de l'économie :

Certaines entreprises proposant une isolation des combles à 1 euro démarchent les particuliers en utilisant les pages publiées sur le portail des ministères économiques et financiers et en particulier du Cedef.

Ni le Cedef, ni les services des ministères économiques et financiers ne sont à l'origine de sollicitations commerciales par téléphone, courriel, courrier ou visite à domicile.

Si vous constatez des comportements frauduleux, rapprochez-vous de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) ou de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de votre département.

Nous rappelons que l'isolation des combles à 1 euro est une offre commerciale, proposée par des entreprises signataires d'une charte avec le ministère de la transition écologique, dans le cadre du dispositif « [coup de pouce économies d'énergie](#) ».

Pour tout conseil personnalisé sur les combles à 1 euro, vous pouvez vous rapprocher de l'Adil de votre département (Agence départementale d'information sur le logement), ou d'un conseiller du réseau [Faire.fr](#), service public de la rénovation énergétique.



Le centre de secours de Lavit de Lomagne recrute :

Notre centre de secours historique pour Gramont recherche de jeunes volontaires pour renforcer son équipe et assurer la pérennité des effectifs dans les années à venir.

Dans ce but il crée une section de jeunes sapeurs pompiers.

Date limite d'inscription : 18 août 2019.

Avec les exigences suivantes :

- Etre né (e) entre 2005 et 2006,
- Résider à 7 km au plus du centre de secours,
- Etre apte physiquement,
- Pratiquer un sport,
- Accepter de suivre une formation de 4 années.

Appel à candidature et proposition de service de l'ADMR :



GRAMONT est une commune couverte par L'ADMR de SAINT NICOLAS.

Notre équipe d'intervenants à domicile est à votre service pour vous aider selon votre besoin :

- les travaux ménagers,
- l'accompagnement aux courses,
- l'aide à la préparation de repas,
- l'aide au lever ou au coucher,
- la garde d'enfants à domicile,
- l'aide aux personnes en situation de handicap,
- l'assistance à la gestion administrative,
- la téléalarme Filien ADMR (*téléassistance de sécurité lors de risque de chutes et isolement*).



La Présidente de l'association **ADMR de Saint Nicolas** ainsi que son équipe de bénévoles et de salariées vous accueillent lors des permanences au local de Saint-Nicolas-de-la-Grave :

Le lundi de 9h à 12h

Le mardi de 9h à 12h

Le mercredi de 9h à 12h

Le jeudi de 9h à 12h



| | | |
|---|---|---|
| <p>Téléphone : 05.63.94.81.69.</p> | <p>ADMR de SAINT NICOLAS 12 Place du château 82210 Saint-Nicolas-de-la-Grave</p> | <p>Mail : info.st-nicolas@fede82.admr.org</p> |
|---|---|---|

Plan départemental d'action de sécurité routière à Gramont :

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Parmi les enjeux prioritaires du département en matière de sécurité routière, la sécurité des seniors sur la route en est un.

Dans ce cadre, il a lancé un appel à projet auquel la Mairie a répondu positivement et fait part de son désir de pouvoir faire bénéficier ses habitants d'une révision des connaissances fondamentales en matière de sécurité routière.

Cette demande a été entendue et étendue à l'ensemble de la population sans restriction d'âge.

La cession organisée par la prévention routière se déroulera le vendredi 29 novembre 2019 toute la journée.

La matinée sera consacrée au code de la route et l'après-midi aux ateliers de simulation de conduite et d'alcoolémie.

La possibilité de pouvoir faire vérifier sa vue a également été évoquée sans confirmation certaine de celle-ci.

En accord avec les différents intervenants, la révision du secourisme se déroulera dans ce même après midi.

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, un carton d'invitation sera adressé à toutes les Gramontoises et Gramontois qui devront s'inscrire au préalable.



Comme prévu, l'enquête de recensement a eu lieu du 17 Janvier au 16 Février 2019.

C'est Bastien GAURAN qui a été recruté par la mairie pour remplir cette mission.

Il ressort de son travail que notre village accueille 131 personnes, hors résidences secondaires, au nombre de 27.

L'effectif diminue sensiblement...



Transports Scolaires :

Comme chaque année le conseil municipal a voté le renouvellement de la participation de la commune aux frais de transport scolaire restant à la charge des parents.

Soit de 46 à 90 € par enfant, ce qui représente pour 15 enfants en 2018 une dépense de 1.218,00 € sur le budget communal.

Les inscriptions peuvent se faire sur internet (transportoccitanie.82@laregion.fr ou www.laregion.fr/transports-tarnetgaronne) ou par écrit auprès de la Maison de Région 20, place Prax Paris – 82000- Montauban.

ASSOCIATIONS

ACCA :

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président :

- **M. Emile MOLES** – Téléphone : 05.63.94.00.20. - Port. : 06.89.67.09.47.

AMIS DE GRAMONT :

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Présidente :

- **Mme SIGAUD Patricia** : Tél. : 05.63.39.01.29. Port. : 06.75.38.66.04.

ASA :

Informations 2019

Nouvelle composition du syndicat :

Suite à l'Assemblée Générale du 8 mars 2018 qui s'est tenue à 9h00 à la salle des fêtes de Gramont et la réunion du syndicat du même jour à 12h00, veuillez trouver ci-joint la nouvelle composition du syndicat :

Président : Laurent DIRAT

Vice-Président : Alexandre LAGARDE

Membres :

- Jacques CLOU,
- Patrice ETIENNE,
- Arnaud GIACHETTI,
- Michel HERITEAU.

COORDONNEES DES RESPONSABLES DES STATIONS :

Pour toutes questions, informations, ou problèmes constatés concernant les stations de pompage et le réseau, merci de joindre directement les responsables concernés :

Pompage Arratz (lieu-dit Encoupet) :

- Laurent DIRAT : 06 79 39 70 66
- Alexandre Lagarde : 06 78 71 25 17

Station surpresseur (lieu-dit Barbazan) :

- Philippe POLES : 06 88 88 43 94
- Bernard SAURIN : 06 89 51 36 38

COORDONNEES DU RESPONSABLE DES MANCHETTES

Pour tout ce qui concerne les compteurs manchettes, merci de joindre directement :

- Alexandre LAGARDE : 06 78 71 25 17

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- **M. Laurent DIRAT Laurent** : 0679.39.70.66.

BIEN VIVRE A GRAMONT :

Résumé des épisodes précédents :

L'incontournable tournoi de fléchettes, avec le petit concours de cuisine : « le poisson sous toutes ses formes... » Joie pour certains. Déception pour les autres. Mais régal des papilles pour tous !

Le voyage à Rocamadour : Inoubliable...

Le chauffeur du bus se souviendra longtemps du passage du tunnel, et du demi-tour en bas de la ville. Fort heureusement, notre GG et Thierry ont pris les choses en main, et ont fait la circulation au 2^{ème} passage du tunnel ! Mais la balade fut très réussie !

Le loto, qui a connu une belle affluence cette année.

La balade contée, avec pour thème « les contes de la nuit ». Toujours le même succès.

Activités à venir :

Le 28 juillet, dans l'église, un concert de Jazz, avec le pianiste Florian Michiels, accompagné de son trompettiste.

Les 9 et 10 août, le « Festival des contes », avec des conteurs africains, des repas, des apéritifs au son d'un orchestre, des scènes libres, où chacun peut s'exprimer. Bref, de jolis moments à venir.



Le 4 octobre, une conférence de Jacques Sirat à la salle des fêtes.

Pour mémoire, Monsieur Sirat est le Monsieur qui pédale sans relâche autour du monde...

Cyclonomade,

www.jacques-sirat.com,

jacquessirat@yahoo.fr

Et pour terminer dans la bonne humeur, on fêtera le Vin nouveau en novembre, avec des chansons françaises.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président :

- **M. Bernard CORBIERE** – Port. : 05.63.94.00.08.

FOYER RURAL :

La soirée « crêpes » a ouvert le début de l'année 2019 pour le Foyer Rural.

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 15 février où les dates des futures manifestations ont été fixées.

- Samedi 9 mars : soirée jeux de cartes (tarot et belote) et jeux de société.
- Au mois d'avril une soirée couscous a été proposée.
- Le feu de la St Jean a eu lieu le vendredi 28 juin.

Quant à la période estivale, voici les dates à retenir :

- Le dimanche 11 août : méchoui
- Les 14 et 15 août : Fête locale : repas le 14 au soir avec bal disco
- Le 15 août : Fête locale : concours de pêche le matin, animations d'après-midi non fixées
- La troupe théâtrale de Marsac « Viens voir les comédiens » viendra présenter sa dernière pièce à la salle des fêtes de Gramont.

Puis d'autres dates à retenir pour le restant de l'année :

- Septembre : matinée randonnée pédestre et visite d'un village « voisin »
- Samedi 19 octobre : soirée « Jeux » (cartes et sociétés)
- Samedi 23 novembre : soirée vin nouveau et fondue bourguignonne
- Samedi 7 décembre :
 - *A 14 heures : Décoration du village
 - *A 20 heures : Soirée à Noël en Cirque à Valence d'Agen

Pour tout renseignement sur les manifestations ou autres, vous pouvez contacter la Présidente de l'association:

- **Mme WINGTAN Véronique** : 06.48.13.37.79. / 05.63.94.11.94.

CHATEAU :



Exposition : **PORTRAITS DE FAMILLE** *Thierry Poncelet*

Exposition du 6 juillet au 22 septembre 2019

Cet été, les murs du château de Gramont s'enrichissent d'une inédite galerie d'illustres : les portraits psychologiques de Thierry Poncelet.

L'artiste-peintre belge de renommée internationale investit la demeure historique lomagnole de sa collection personnelle pour une exposition qui a du chien !

Du carlin Coco, dernier chien de Marie Antoinette, en passant par Filou, cavalier King's Charles de Louis XV, à la chienne russe Laïka, premier être vivant mis en orbite, les chiens ont de tout temps accompagné notre Histoire.

Cette histoire commune de l'homme et de son meilleur ami remonte à des milliers d'années, servie par une complicité emprunte parfois d'une forme de mimétisme voire d'une troublante ressemblance !

En effet, remarque-t-on souvent que le maître et le chien semblent s'accorder aussi bien en caractère qu'en physiologie...

Quoi de plus naturel en conséquence que de grands illustrateurs, à l'instar de Grandville (1803-1847) - lithographe dont les planches mettent en scène des êtres anthropomorphes – s'amuse de ces similitudes afin de caricaturer nos travers et ceux de notre société.

C'est sans doute l'esprit de Grandville qui, un beau jour, habite Thierry Poncelet - restaurateur de tableaux formé à l'École des Beaux-Arts Saint-Luc à Bruxelles - alors qu'il rechigne à rafraîchir un portrait du XVIII^e siècle.

Le visage d'un gentilhomme perruqué, peu gâté par la nature, y apparaît lacunaire, fort abîmé par le temps.

Un brin irrévérencieux, l'artiste s'amuse alors à remplacer le faciès de l'ancêtre par celui d'un modèle qu'il a « sous la main » : le cocker qui dort au pied de son cheval !

Se dessine alors un tableau psychologique qui révèle curieusement les traits de caractère du portrait initial et en accentue même les archétypes.

A partir de là, greniers de la famille et des amis, brocanteurs et antiquaires fournissent au maître des tableaux endommagés et oubliés, matière première des œuvres qui feront sa renommée.

Les portraits de Thierry Poncelet révèlent alors une sorte de comédie humaine saisissante de vérité, galerie d'expressions, de tempéraments et de sentiments auxquels l'animal prête ses traits.

Après avoir exposé pendant trois décennies dans nombre de galeries et musées européens, l'artiste a accepté avec plaisir la proposition du Centre des monuments nationaux de peupler les salons du château de Gramont des portraits issus de sa collection personnelle.

Pendant l'été, trente toiles animent ainsi la demeure de la Renaissance, installant sur ses murs, parmi les antiques tableaux, de nouveaux portraits de famille, ancêtres facétieux qui ont beaucoup à nous dire...

Horaires :

Exposition présentée du 6 juillet au 22 septembre 2019

Visite libre et accompagnée

Juillet-août : tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

Septembre : tous les jours sauf le lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Dernier accès 1h avant la fermeture

Plus d'information sur www.chateau-gramont.fr ou sur Facebook : [chateau.degramont](https://www.facebook.com/chateau.degramont)

Visites contées de l'exposition pour petits et grands, sur réservation, les samedis et dimanches du 13 juillet au 25 août à 15h.



*

*

PERMANENCES ET CONTACTS

La Mairie est ouverte au public chaque mardi de 13 h 30 mn à 17 h 30 mn.

La bibliothèque, tenue par Hélène GUYON-LE BOUFFY, est ouverte le premier mardi de chaque mois de 14 h 00 mn à 15 h 00 mn.

La poste est ouverte les mardi et jeudi après-midi de 13 h 15 mn à 15 h 15 mn.

Vous pouvez contacter votre Maire et vos Conseillers municipaux aux téléphones ou adresses électroniques suivantes :

| | | | |
|--------------------|-----------------|------------------------|--|
| Mairie | | 05.63.94.09.88. | Mairie-gramont@info82.com |
| Triffault Claude | 06.22.08.29.23. | 09.79.30.75.68. | triffaultclaud@wanadoo.fr |
| Villadieu Claudine | 06.85.80.51.85. | 05.63.94.11.36. | christian.villadieu@nordnet.fr |
| Faisant Isabelle | 06.73.85.74.25. | / | / |
| Bordes Denys | 06.37.35.65.97. | 05.63.94.06.99. | denis.bordes61@orange.fr |
| Bordes Stéphanie | 06.20.84.41.83. | 05.62.62.59.86. | steph.b13@orange.fr |
| Cadelon Pierrette | 06.82.96.23.06. | 05.63.95.74.03. | Chrispette82@gmail.com |
| Corbières Bernard | / | 05.63.94.00.08. | Petit-feuillant@wanadoo.fr |
| Donnet Christian | 06.08.92.59.77. | 05.63.94.59.25. | christian.donnet82@gmail.com |
| Guyon Hélène | | 05.63.94.10.31. | Hodierne2007@yahoo.fr |
| Serres Christian | 06.31.64.00.36. | 05.63.39.01.29. | Christian.serres@hotmail.fr |
| Wingtán Véronique | 06.48.13.37.79. | 05.63.94.11.94. | Wingtán.veronique@orange.fr |

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

SAMU : 15

SAMU : 112 depuis un téléphone mobile

Et n'oubliez pas qu'un défibrillateur est à disposition du public dans le sas de la salle des fêtes

